

Bulletin Municipal



1er semestre 2020, n° 003

Juin 2020

Le nouveau conseil municipal de Moulins-Sur-Tardoire

Dans ce numéro :

Edito du Maire	p2
Nouveau conseil	p3
Commissions	p3
Syndicats	p4
My City Pocket	p5
CCAS	p6
Salles des Fêtes	p8
Associations	p10
Infos pratiques	p12



La nouvelle équipe élue le 15 mars 2020
et mise en place le 24 mai 2020

Edito de notre Maire



Chères citoyennes, chers citoyens,

Mon équipe et moi-même pouvons enfin vous exprimer notre reconnaissance pour la confiance témoignée lors des élections municipales du 15 mars dernier. La réunion d'installation du nouveau Conseil Municipal a eu lieu le dimanche 24 mai 2020 à 18h.

Pour assurer sa tenue dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, celle-ci s'est déroulée à huis clos. Il a été procédé à l'élection du Maire de Moulins-sur-Tardoire, fonction que les conseillers m'ont accordée à l'unanimité, et des adjoints.

Vous trouverez dans ce bulletin, les noms et délégations de ceux-ci, ainsi que ceux des conseillers s'engageant dans différentes commissions et syndicats utiles au bon fonctionnement de notre commune.

Toute personne voulant s'investir dans la vie communale sera la bienvenue.

Soucieux de ne pas alourdir les charges de la commune, les adjoints et moi-même avons décidé de rester sur les indemnités de 2019, celles de 2020 ayant augmenté d'environ 30%.

Les directives gouvernementales, pour enrayer la propagation de la COVID-19 nous ont contraints à une réduction drastique de la vie sociale et économique, dont nous avons tous soufferts, vous comme nous nouveaux élus.

Malgré cette distanciation imposée, le travail est resté intense pour certains d'entre nous, services administratifs et techniques compris, avec une organisation très contraignante.

Gageons que la suite n'en sera que plus solidaire et efficace !

Les retentissements de cette crise sanitaire inédite (humains, sociaux, financiers), auront de lourdes conséquences à moyens et longs termes.

Je tiens à saluer le courage, la persévérance de toutes les structures sanitaires, de protection civile, économiques (artisanat, commerces, agriculture,...), qui ont su s'adapter, innover, pour nous offrir un quotidien plus viable.

Je remercie chaleureusement l'élan de solidarité remarquable qu'ont manifesté nos bénévoles pour la réalisation de masques et d'aides diverses auprès des personnes fragilisées et/ou isolées.

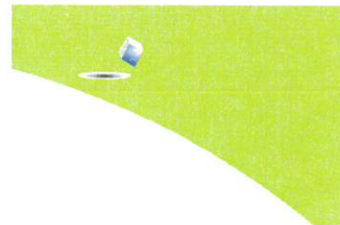
S'adapter et faire face, tout comme chacun d'entre nous sait le faire, n'est-ce pas l'essence même de la vie ?

Je suis fière de vous tous, chères citoyennes, chers citoyens, et heureuse de vous représenter en tant que Maire.

Brigitte Précigout

« Existe-t-il
pour l'homme
un bien plus
précieux que la
santé? »
Socrate

Mise en place du Conseil Municipal (réunion du 24 mai 2020)



Elue **Maire** de Moulins-sur-Tardoire : **Brigitte Précigout**

Elu **1^{er} Adjoint** chargé des commissions Bâtiments, Voiries et Gestion du service technique :
Régis Pascal

Elu **2^{ème} Adjoint** chargé des commissions Finances, Associations et Gestion des cimetières :
Stéphane Viseur

Elu **3^{ème} Adjoint** chargé de la commission du CCAS :
Éric Tardieu

Elue **4^{ème} Adjoint** chargé de la commission Communication, mise en place et suivi du site internet :
Nathalie Leprêtre

Elu **5^{ème} Adjoint** chargé des commissions Chemins Ruraux et Environnement :
Michel Roudy

Répartition des Elus sur les Commissions et Syndicats (certaines commissions intègrent des habitants non élus)

Commission Finances, Associations et Gestion des cimetières :

- | | | |
|----------------------|---------------------|-----------------|
| ✓ Brigitte Précigout | ✓ Nathalie Leprêtre | ✓ Vanessa Aubin |
| ✓ Stéphane Viseur | ✓ Isabelle Coussy | |

Commission Communication et Site Internet :

Elus :

- | | | |
|----------------------|-------------------|-------------------|
| ✓ Brigitte Précigout | ✓ Vanessa Aubin | ✓ Natacha Olivier |
| ✓ Nathalie Leprêtre | ✓ Stéphane Viseur | ✓ Maryline Mazeau |
| ✓ Eric Tardieu | ✓ Aurore Duval | |

Non Elus :

- ✓ Loïc Bonneau

Commission des Appels d'Offres :

Brigitte Précigout

Suppléants :

Titulaires :

- | | |
|-------------------|---------------------|
| ✓ Régis Pascal | ✓ Michel Roudy |
| ✓ Éric Tardieu | ✓ Nathalie Leprêtre |
| ✓ Stéphane Viseur | ✓ Isabelle Coussy |

Gestion des Services Techniques :

- ✓ Brigitte Précigout
✓ Régis Pascal



Commission Bâtiments et Voirie :

Elus :

- ✓ Brigitte Précigout
- ✓ Régis Pascal
- ✓ Éric Tardieu
- ✓ Aurore Duval
- ✓ Alain Raynaud
- ✓ Stéphane Viseur
- ✓ Arnaud Lafarge

Non Elus :

- ✓ Philippe Laillault
- ✓ Roland Sarlange
- ✓ Joël Marchand
- ✓ Gérard Biais
- ✓ Xavier Duval

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

Elus :

- ✓ Brigitte Précigout
- ✓ Éric Tardieu
- ✓ Vanessa Aubin

- ✓ Jean Claude Delangeas
- ✓ Bruno Mathon

Non Elus :

- ✓ France Lanoote
- ✓ Gérard Biais
- ✓ Nathalie Courbière
- ✓ Jean-Christophe Raymond

Commission Chemins Ruraux et Environnement :

Elus :

- ✓ Brigitte Précigout
- ✓ Michel Roudy
- ✓ Pierre Vallade
- ✓ Aurélie Farre
- ✓ Françoise Michenaud
- ✓ Isabelle Coussy
- ✓ Jean Claude Delangeas
- ✓ Alain Raynaud

Non Elus :

- ✓ Xavier Duval

Syndicat de Rivière SYBTB (Bandiat Tardoire Bonnieure) et Charente Eaux :

- ✓ Titulaire : Françoise Michenaud
- ✓ Suppléant : Michel Roudy

Syndicat Intercommunal d'Eau Potable (SAIEP Karst de la Charente) :

- ✓ Titulaire : Françoise Michenaud
- ✓ Suppléant : Jean Claude Delangeas

VOS ELUS RÉFÉRENTS :

Référent Application My City Pocket :

- ✓ Éric Tardieu

Référent Défense :

- ✓ Bruno Mathon

Référents PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) :

- ✓ Brigitte Précigout
- ✓ Michel Roudy

Référentes à la fourrière :

- ✓ Titulaire : Aurélie Farre
- ✓ Suppléant : Isabelle Coussy

Référents liste électorale :

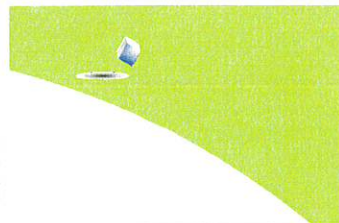
- ✓ Titulaire : Maryline Mazeau
- ✓ Suppléant : Stéphane Lanoote

Référents Agence Technique de la Charente (ATD16) :

- ✓ Titulaire : Vanessa Aubin
- ✓ Suppléant : Stéphane Viseur

Référentes au RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunale, écoles) :

- ✓ Titulaire : Nathalie Leprêtre
- ✓ Suppléante : Aurore Duval



Référents au SDEG (Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz) :

- ✓ Titulaire : Arnaud Lafarge
- ✓ Suppléant : Bruno Mathon

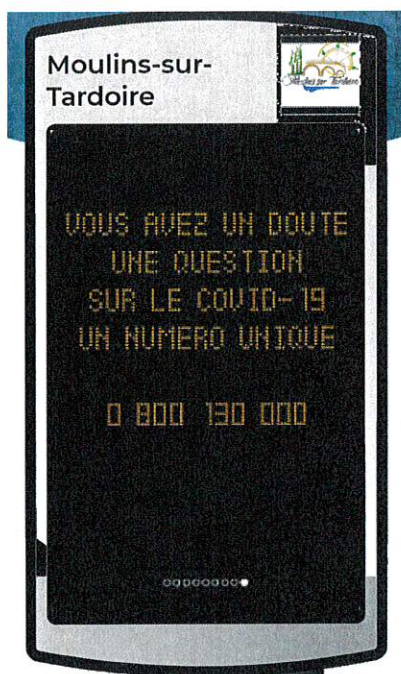
Référents au CNAS (Comité National d'Action Social) :

- ✓ Elue : Vanessa Aubin
- ✓ Agent : Agnès Sitja

APPLICATION »MY CITY POCKET « **L'INFORMATION EN DIRECT**

Pour compléter et diversifier l'information communale et en **complément des supports papiers**, la commune possède une application téléchargeable sur « GOOGLE PLAY » ou « PLAY STORE » de votre smartphone, votre tablette ou votre ordinateur.

Il vous reste à sélectionner la commune « Moulins-sur-Tardoire » et vous avez accès aux divers messages :



- Informations mairie : inscriptions sur les listes électorales, conseils municipaux, réunions publiques, événements organisés par la commune...
- Informations associations : conférences, expositions, spectacles, vide-greniers, repas, concours de belote, brocante....
- Informations liées à la circulation et à la sécurité : travaux, déviations , alertes météo...
- Informations diverses : grandes œuvres humanitaires, appels au don du sang ...
- Informations émanant de la Communauté de Communes : spectacles, sorties...

Ce mode de diffusion est sous la responsabilité du service communication de la commune, qui enregistre les messages et gère l'affichage.

Chaque président d'association souhaitant diffuser un message doit compléter le formulaire de demande de diffusion disponible en mairie ou en mairie annexe. La charte d'utilisation lui sera remise à cette occasion.



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Les membres du CCAS sont toujours à votre écoute, pour vous conseiller, vous soutenir et vous accompagner dans vos démarches en toute confidentialité.

L'action de notre CCAS peut être conjuguée à celle des partenaires associatifs et institutionnels et à celle des citoyens qui s'engagent concrètement au service des autres. Il ne s'agit pas seulement de porter attention à la situation des plus fragiles mais aussi de permettre à chacun de prendre place dans la commune à travers des moments de rencontres, d'échanges et de plaisirs.

Si vous souhaitez nous rencontrer, veuillez contacter les secrétariats de mairie de Vilhonneur et mairie annexe de Rancogne. Les secrétaires, Karine, Agnès et Aurélie sauront faire diligence pour nous joindre.

LES AIDES FINANCIÈRES AUX FAMILLES

1. Les activités sportives, culturelles ou de loisirs : 50€

Critères : Activité pratiquée par un enfant domicilié sur Moulins-Sur-Tardoire.

Jusqu'aux 16 ans de l'enfant (année des 16 ans).

Une seule activité par année scolaire.

Subvention versée directement aux clubs, associations, fédérations ou tout autre prestataire culturel auprès duquel l'enfant concerné pratique une activité.

2. Les voyages scolaires, périscolaires, linguistiques et d'échange culturel : 70€

Critères : Voyage effectué par un enfant domicilié sur Moulins-Sur-Tardoire.

Voyage d'une durée supérieure à 2 jours.

Jusqu'aux 18 ans de l'enfant (année des 18 ans).

Un seul voyage par année scolaire.

Subvention versée directement à l'organisateur du voyage ou séjour.

REGISTRE DES PERSONNES ÂGÉES, DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DES PERSONNES FRAGILISÉES ET/OU ISOLÉES

Les demandes d'inscriptions sur ce registre confidentiel sont recensées par le maire. Il sert à apporter rapidement conseils et assistance aux personnes les plus vulnérables, en cas de déclenchement du Plan d'Alerte et d'Urgence, instauré dans chaque département par le Préfet.

Qui peut figurer sur le registre ?

- Les personnes de 65 ans et plus.
- Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail.
- Les personnes adultes handicapées et/ou en invalidité.

Pour vous inscrire, prenez contact avec les secrétariats de mairies (05.45.23.10.83 ou 05.45.23.11.68).

Le formulaire remis sera à envoyer ou à déposer sous enveloppe confidentielle à l'attention du CCAS de MOULINS-SUR-TARDOIRE – 2, place de la Mairie – RANCOGNE – 16110 MOULINS-SUR-TARDOIRE.

BIEN VIVRE CHEZ SOI

L'aide à domicile assiste les personnes isolées et/ou fragiles dans leur quotidien :

Plusieurs structures proposent une large gamme de services à la personne, telles que :



ADMR de La Rochefoucauld

Renseignements au 05.45.62.24.64

Site internet : www.fede16.admr.org

Email : lacrochefoucauld@laroche.fede16.admr.org

Senior Compagnie

Plus qu'une aide, une compagnie

Sénior Compagnie

Renseignements au

05.45.94.98.73

Site internet :

<https://angouleme.senior-compagnie.fr/>

Les repas à domicile sont proposés par :



Ehpap de Montbron

Tarifs, contact et
renseignements au

05.45.70.45.60

du lundi au samedi à partir de 14h00.

Email : administrationehpap-montbron.fr



SERVICES À DOMICILE
sur tout le département de la Charente

PRÉSENCE VERTE
CHARENTE

Renseignements au
05.45.97.81.30

Site internet :

www.presencevertecharente.fr

Email : presenceverte16@msa-services.fr



MAISON &
SERVICES

Ménage • Repassage • Jardinage • Nettoyage

Société CAVALIE

Renseignements au

05.45.66.22.11

En plus, Présence Verte et Maison & Services vous proposent un service de bricolage, de jardinage avec le matériel propre à la structure.

La Téléassistance est proposée par :



SERVICES À DOMICILE
sur tout le département de la Charente

Renseignements au **05.45.97.81.30**

Site internet :

www.presencevertecharente.fr

Email : presenceverte16@msa-services.fr



Renseignements au

0 800 19 92 28

(service et appel gratuits)

Site internet : www.vitaris.fr

Email : pole.commercial@vitaris.fr

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP) LA ROCHEFOUCAULD-EN-ANGOUMOIS



Maison
de services
au public

L'objectif de cette MSAP est de proposer un véritable service public de qualité (*accueil, information et orientation*), un accompagnement de premier niveau (*aide à l'utilisation des services en ligne, aide aux démarches administratives*) dans un lieu proposant les conditions matérielles de qualité pour établir ces démarches (*internet, photocopieur...*).

Renseignement au **05 45 63 12 10** - Site internet : <https://www.rochefoucauld-perigord.fr>

Email : msap@rochefoucauld-perigord.fr

LE REPAS DES AÎNÉS

Compte tenu du contexte sanitaire, le repas des aînés ne peut être programmé pour le moment.

Il pourrait être envisagé, selon les circonstances, en novembre ou décembre.

OÙ EN SONT NOS SALLES DES FETES ?

Rancogne



Avec la période de confinement, quelques travaux sont restés en suspens.

Nous reprenons la suite du dossier pour les finaliser et faire intervenir la commission sécurité.

Dès sa validation, vous serez informés de la possibilité de location.

Des dispositions spéciales seront prévues pour les Associations et les entreprises de Moulins-sur-Tardoire .

Les associations et entreprises hors-commune devront s'acquitter des tarifs en vigueur.



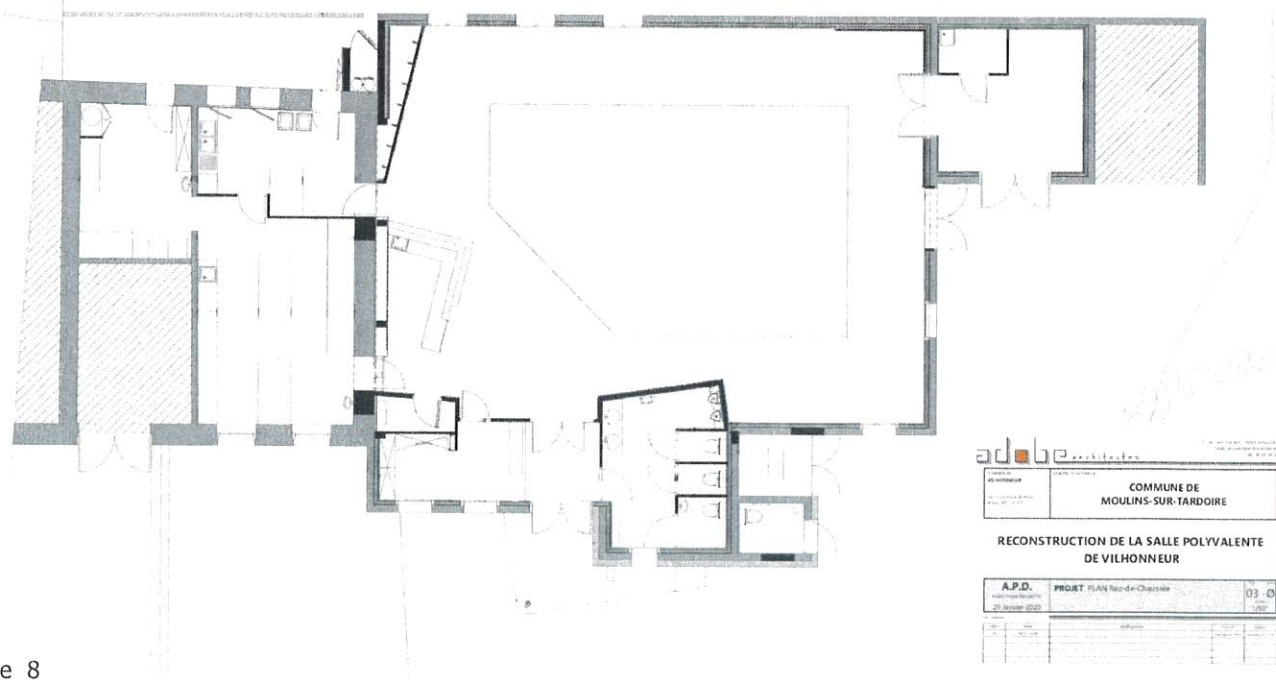
Vilhonneur « Salle René Dupuy »

La période de confinement n'a pas permis d'avancer sur le dossier de reconstruction

de la salle polyvalente « René Dupuy ». La commission bâtiments va étudier ce dossier, afin de pouvoir lancer les appels d'offres au plus tôt.

Vu le retard pris durant cette période , le début des travaux ne pourra se faire au mieux qu'en fin d'année.

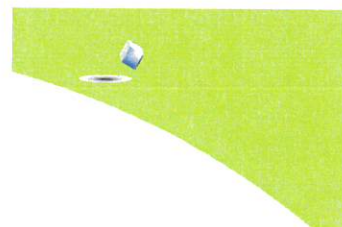
Ci-dessous un plan du projet de reconstruction :





CAMPAGNE CHATS ERRANTS

du 01 juillet au 21 août 2020



Conformément à l'article L 221-27 du Code Rural et de la pêche maritime, le Maire peut, par arrêté, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire réaliser la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics de la Commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et leur marquage.

Considérant que de nombreux chats vivent à l'état sauvage sur deux hameaux de notre commune, et qu'une très forte concentration de ceux-ci peut occasionner des nuisances et des risques sanitaires importants, il est impératif de gérer leur population en maîtrisant la prolifération.

Un arrêté du maire est établi, affiché en mairies et sur les panneaux d'affichage des sites concernés.

La Charente libre a été sollicitée pour une publication, vous informant de la période de cette campagne.

Afin d'éviter sur l'avenir, le renouvellement de ce type d'intervention, il est demandé à chaque propriétaire un comportement responsable et civique.

Pour protéger votre animal, faites le identifier, voire stériliser si vous ne souhaitez pas de progéniture.

Brigitte Précigout

La stérilisation de votre animal

Pourquoi castrer ou stériliser ?

Chaque année, à cause de la surpopulation animale qui règne en France, due en grande partie aux naissances chez des particuliers, des milliers d'animaux SONT MIS A MORT ou se retrouvent en refuge.

Contrairement à ce qui était pratiqué il y a 30 ans, votre chatte ou votre chienne n'a absolument pas besoin de reproduire. Au contraire !! Les progrès de la médecine vétérinaire nous prouvent aujourd'hui tout le bénéfice que la stérilisation peut leur apporter :

- **Le risque de tumeur mammaire** baisse considérablement chez les chiennes qui subissent une ablation des ovaires avant ses deux ans, les grossesses nerveuses sont aussi beaucoup moins fréquentes.

- **Les pseudo-gestations** (grossesses nerveuses) surviennent environ 2 mois après les chaleurs et leurs cortèges de symptômes pouvant modifier le comportement de la chienne disparaissent avec la chirurgie.

exemples: la chienne qui rassemble ses jouets dans sa pаниère et qui gronde dès que vous vous approchez ou la chienne qui se lèche constamment les mamelles provoquant et entretenant la production de lait sont autant de signes qui doivent alerter les maîtres sur les risques de différentes pathologies à long terme, pathologies réglées par la stérilisation précoce.

Les métrites (inflammations avec infection de l'utérus) pouvant survenir spontanément ou bien au décours d'un traitement destiné à supprimer les chaleurs ou à provoquer un avortement ne sont plus un risque pour la santé de la chienne lorsqu'elle est stérilisée.

- **Chez la chatte**, qui dit stérilisation dit suppression des chaleurs. Ceux qui partagent leur vie n'auront plus à subir leurs miaulements incessants lorsqu'elle est à la recherche

de mâles.

- **Chez les mâles**, chiens comme chats, on constate après la castration une légère transformation du comportement. Les chats sont moins aventureux et de fait risquent moins d'accidents et les chiens souvent un peu plus calmes.

Les chats ne risquent plus de cancer des testicules, chez les chiens c'est le risque de cancer de la prostate qui décroît. Ces cancers sont très répandus et causent de nombreuses morts prématurées chez nos compagnons.

FAIRE IDENTIFIER VOTRE ANIMAL, C'EST LE PROTÉGER

Cela permet :

- de le retrouver et de le récupérer plus rapidement en cas de fugue ou s'il est déclaré entré en fourrière
- de lui permettre de voyager à l'étranger grâce à l'obtention d'un passeport
- de lui donner sa propre identité et d'officialiser le lien entre vous
- de faciliter vos démarches administratives et d'éviter les litiges
- de faciliter son suivi médical

Plus qu'une obligation légale, l'identification est un acte de protection animale

Parlez-en à votre vétérinaire

ARTICLES COMMUNIQUÉS PAR LES ASSOCIATIONS :

LE MOULIN DE LA PIERRE

Cette triste période ne nous permet pas de dire si les Hommes de la Pierre reprendront une activité artistique pendant la saison estivale.

Les journées du patrimoine de Pays et des Moulins prévues les 27 et 28 Juin 2020 sont reportées au 26 et 27 Juin 2021.

Si la situation s'améliore, le Moulin de la Pierre pourrait ouvrir en juillet et août avec une exposition des œuvres réalisées par les adhérents pendant le confinement. Si vous avez envie d'avoir un aperçu de leur talent et si vous avez internet consultez le site www.moulinde lapierre.com.



Certains artistes possèdent un site personnel, n'hésitez pas à cliquer sur le lien de leur site et découvrez leurs réalisations : sites Claude BEAUGARD , Michel MIEN et Didier SALVAN.

Les Hommes de la Pierre espèrent que vous et vos familles allez bien, nous souhaitons vous revoir très vite afin de partager de nouveaux bons moments culturels.

Faites attention à vous.

Gilles Zefner



LE MOULIN DE LA FORGE

De la farine pour tout le monde, c'est promis !!

Tous les Mardis, mercredis et dimanches du 7 juillet au 7 septembre 2020 visite gratuite du Moulin de la Forge.

Horaires 14h-15h-16h-17h, 8 personnes maximum , avec le masque SVP.

Au travers des chemins de randonnée de notre commune, la promenade jusqu'au Moulin, sera possible. Françoise et Jean-Pierre vous accueilleront.

Les petites îles de la Forge, riches de ressources et d'énergies, vous feront partager l'histoire de la Forge à canon, du moulin à farine et à huile du XVIIème siècle.

Seront disponibles : Farine de Noisette, noix, maïs, châtaigne, blé, épeautre et semoule de maïs, mais aussi huile de noix et noisette.

De l'huile à la salade et de la cruchade aux légumes... juste à côté, LE POTAGER DES POISSONS organisera des visites les mardis à 16h et 17H.



Adresse :

275, imp. du Moulin, La Forge – Rancogne, 16110 MOULINS SUR TARDOIRE

Infos au **06 78 58 85 23** ou **05 45 23 10 32**

Site internet : www.lemoulinde laforge.fr



LE CLUB VAL :

Le Bric à Brac devrait avoir lieu le 20 septembre 2020 autour de la mairie de Moulins-Sur-Tardoire, date à confirmer en fonction de l'évolution sanitaire.

L'ASSOCIATION DE CHASSE

Au vu des circonstances actuelles, nous avons le regret de vous informer que notre manifestation en plein air prévue le 05 juillet 2020 est annulée.



L'ENCHANTIÉ

Par souci de solidarité avec les artistes et pour maintenir une présence sur le territoire, L'Enchantié s'est efforcé de conserver l'essentiel de sa programmation initiale en trouvant de nouvelles dates pour les différentes manifestations.

Notre reprise d'activité aura lieu les 29 et 30 août, avec notre participation au Festifermes 2020 organisé en partenariat avec la Cie Théâtre en Action qui sera consacré aux **UTOPIES REALISTES**.

Un peu partout dans le monde et même tout près de chez nous, des expériences alternatives, des utopies réalisées existent. Mais elles ne sont pas connues, pas relayées, ne trouvent pas l'écho suffisant pour se propager... Le Festifermes veut contribuer pour la 2ème année consécutive à les faire connaître.

Théâtre, débats, documentaires, témoignages, poésie, etc... seront proposés. **Samedi 29 et dimanche 30 août de 14 à 23h**

Samedi 26 septembre à 20h30

Faïza KADDOUR chante COLETTE MAGNY Cie Tombés du ciel

Décédée en 1997, Colette Magny a laissé au patrimoine de la Chanson Française une œuvre capitale, utile et nécessaire par son engagement, et exemplaire d'humilité, et d'honnêteté intellectuelle, « *Faïza Kaddour, prêtant sa voix à la gouaille de Colette Magny, raconte et fait revivre avec poésie une époque, une artiste, le sens d'une vie, la pertinence d'un propos aux résonances terriblement actuelles, dans un spectacle vif, drôle et attachant qui interpelle, bouscule et attendrit chaque spectateur* ».

Samedi 3 octobre à 20h 30 à L'Enchantié & Dimanche 4 octobre à 17h à la Ferme Théâtre de Moulidars :

L'HOMME SEMENCE Récit musical Cie Balagan Julie Denisse & François Heim. Texte attribué à Violette Ailhaud

Texte autobiographique, témoignage saisissant d'une institutrice qui raconte, au début du 20ème siècle, comment en 1852, alors qu'elle a 16 ans, femmes et

enfants de son village vont se retrouver seuls : le soulèvement républicain de 1851 a entraîné la déportation de tous les hommes ...

« *Julie Denisse saisit le public, avec violence, pour l'entraîner dans l'intimité la plus totale des femmes... François Heim à ses côtés tire de son accordéon les joies, les peines, les évocations du mistral..* ». Midi Libre 18 juin 2018

Du 6 au 9 octobre, si la situation le permet, représentations pour les scolaires.

ON A BIEN LE DROIT D'ÊTRE DIFFÉRENT !

THEATRE INTERACTIF Cie Théâtre en action

Le théâtre interactif ou théâtre-forum est une approche interactive et ludique des problématiques sociétales grâce au jeu théâtral. A partir d'un scénario de quelques minutes, 3 comédiens proposeront aux enfants de : débattre...chercher... essayer... trouver... des solutions pour dépasser des situations vécues au quotidien. De spectateurs, les enfants deviennent acteurs et viennent improviser avec les comédiens.

Samedi 21 novembre à 20h 30

MELISSMELL & MATU, pianiste, concert Rock Melissmell, artiste française à la voix incroyable, est investie dans ses textes à travers lesquels elle vient nous conter notre quotidien avec une petite lueur d'espoir .. Il y a en elle une grande fragilité qui, paradoxalement, fait sa force. Derrière un air enfantin, c'est l'explosion, un rock ample, mélodieux mais puissant comme venu des entrailles où l'on ressent bien la douleur sociale et politique, mais aussi le don de soi...

Nous espérons que l'évolution de la situation rendra possible le maintien de ces manifestations et serons heureux d'accueillir dans le public quelques habitants de la commune.

Renseignements : La Robinière, Vilhonneur, 16220 Moulins-sur-Tardoire Tel 05 45 23 10 68.

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



POURQUOI ?

A partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer votre recensement citoyen ou militaire.

Cette démarche **citoyenne** vous permet :

- d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC),
- d'être inscrit(e) **automatiquement sur les listes électorales** à vos 18 ans.

MODALITES :

Vous présenter en mairie avec votre carte d'identité et votre livret de famille.

Dans la pratique, vous avez **jusqu'à 25 ans** pour vous faire recenser, **mais attention**, cela peut retarder d'autant vos démarches, par exemple pour passer un examen national ou d'Etat (bac, CAP, permis de conduire...) pour lesquels **le certificat de participation à la JDC** reste nécessaire.

Infos pratiques

RAPPEL : LES FEUX DE PLEIN AIR (ARR. PRÉFECTORAL 3 MAI 2016)

Sont strictement **INTERDITS** toute l'année :

- Brûlage des déchets verts ménagers
- Brûlage des déchets verts municipaux, d'entreprises
- Lâcher de lanternes célestes
- Brûlage des pailles soumises à la PAC

RAPPEL : NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou générant des bruits dont les fréquences se différencient nettement de celles existantes habituellement ne sont autorisés qu'aux plages suivantes:

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Ouverture au public

Attention les horaires peuvent être modifiés compte tenu de la situation d'urgence sanitaire.

Mairie :

Lundi et mardi de 14h à 17h

Jeudi et vendredi de 9h à 12h

☎ 05 45 23 11 68

✉ :secretariat@moulins-sur-tardoire.fr

Mairie annexe :

Mardi et vendredi de 14h à 18h

☎ 05 45 23 10 83

SACS JAUNES

Pour les familles dont la dotation est insuffisante, une réserve est disponible en mairie, n'hésitez pas à appeler.

La prochaine distribution aura lieu au cours du dernier trimestre.

Service communication:

Mairie de Moulins-Sur-Tardoire

Ont participé à ce numéro :

Brigitte Précigout, Nathalie Lepretre,

Vanessa Aubin, Aurore Duval, Natacha Olivier, Maryline Mazeau, Stéphane Viseur, Éric Tardieu, Bruno Mathon.

Crédits Photos : Commune de Moulins-Sur-Tardoire. Impression : Mediaprint & Cie – Chasseneuil sur Bonnieure. Tirage : 360 exemplaires